

Club municipal de tennis de Dorval

Règlements du club

Le Club municipal de tennis de Dorval (ou CMTD) est l'un des plus beaux clubs de tennis sur l'Île de Montréal. Situé sur le terrain magnifique du Centre communautaire Sarto-Desnoyers de la Cité de Dorval, le club vous offre un endroit idéal pour jouer un match de tennis amical ou pour vous détendre sur une des terrasses les plus vertes en ville.

Chaque année, plus de 400 joueurs de tennis de tout âge et de toute catégorie retournent au club pour jouer au tennis de mai jusqu'en octobre. Le club est doté de huit courts en terre battue (Har-Tru) toujours maintenus dans une condition superbe.

L'ambiance du club est conviviale et accueillante. Afin d'assurer son bon fonctionnement ainsi qu'une saison réussie pour tous les membres et visiteurs, le club demande que ces quelques règlements simples décrits ci-dessous soient respectés.

Étiquettes d'identification

- Une fois que vous êtes inscrit comme membre, il y aura une étiquette d'identification magnétique inscrite avec votre nom au club. Cette étiquette sera affichée sur le tableau des membres et elle servira pour vous identifier comme membre lorsque vous voulez réserver un court.

Moniteurs du club

- Les moniteurs du club sont en devoir durant les heures d'opération du club et ils se font un plaisir de vous assister avec vos réservations de court et de vous aider lors de toute activité organisée au club.

Réservation de court

- Quand vous arrivez au club, demandez au moniteur d'aller chercher votre étiquette d'identification.
- Il placera l'étiquette sur le tableau de réservation qui indiquera l'heure et le numéro de court disponible pour votre match.
- Lorsque vous jouez en simples le court est réservé pour quarante-cinq minutes. Lorsque vous jouez en doubles le court est réservé pour une heure. Toutes les réservations doivent être faites en personne par le l'entremise du moniteur en devoir sur une base de premier arrivé, premier servi.
- Vous pouvez réserver un court à tout moment avant le temps désiré pour jouer.
- Deux joueurs doivent être présents au club pour réserver une partie de simples.

- Pour les parties de doubles, au moins trios joueurs doivent être présents pour pouvoir réserver. Le quatrième joueur doit se présenter au moins cinq minutes avant le début de la période réservée.
- Une réservation pour deux courts (la réservation d'un court lorsque vous avez déjà réservé pour une autre période) n'est pas permise. Si un membre persiste à réserver deux courts, il risque de se faire enlever ses privilèges comme membre.

Vêtements et chaussures

- **Tenue de tennis** : Des vêtements de tennis sont toujours recommandés et de mise. Le port de vêtements blancs n'est pas obligatoire.
- **Chaussures** : On demande aux membres de toujours porter des chaussures de tennis lorsque vous êtes sur le court. Seulement des chaussures de tennis avec une semelle plate sont permises puisque celles-ci n'endommageront pas les courts en terre battue. Des espadrilles et des chaussures athlétiques tout sport (cross-trainers) sont interdites.